

# Demande d'autorisation

## D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON DANS UNE INSTALLATION SPORTIVE

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1) Mme PETETIN Gisele

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence :

Emplacement (2) : TENNIS CLUB ARBOISIEN

TENNIS 39600 ARBOIS

à partir du 21/06/2026 au 11/07/2026 entre 10:00 h. et 20:00 h.

Veillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 23/04/2026

Signature

### Arrêté du Maire

N° de l'arrêté SB-26-154

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé

**la vente de boissons alcoolisées aux mineurs de moins de 18 ans est strictement interdite (Code de la santé publique).  
Le débitant est tenu de vérifier l'âge et se réserve le droit de refuser de servir toute personne ne pouvant justifier de sa majorité ou manifestement en état d'ivresse.**

ARRETE :

M. (1) Mme PETETIN Gisele

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie :

Emplacement (2) : TENNIS CLUB ARBOISIEN

TENNIS 39600 ARBOIS

à partir du 21/06/2026 à 10:00 au 11/07/2026 à 20:00

à l'occasion de (3) \_\_\_\_\_

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à ARBOIS

le 23/04/2026

Madame le Maire,  
Valérie DEPIERRE

(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

